

MURS INFOS



Bulletin municipal
N°11 - Juillet 2025



Mursoises, Mursois, chers lecteurs,

Alors qu'un été prometteur s'annonce, c'est toujours avec joie et fierté que je vous adresse ces quelques lignes en ouverture de ce bulletin.

J'ai le plaisir de vous présenter notre nouvelle secrétaire générale de mairie, entrée en fonction le 3 juin dernier. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Depuis le départ par voie de mutation, fin janvier, de notre précédente secrétaire générale, chacun et chacune s'est mobilisé(e) pour assurer la continuité du service public. Je tiens à les en remercier sincèrement.

Je remercie également Mylène détachée par la mairie de Joucas pour deux demi-journées par semaine afin d'assurer la gestion des affaires courantes, ainsi que son maire pour avoir rendu ce soutien possible.

Ce poste de secrétaire général de mairie joue un rôle central dans le fonctionnement quotidien de notre administration communale. Son absence durant plusieurs mois a eu des répercussions notables, en particulier sur la gestion du camping. En effet, la préparation de ce dernier débute dès le mois de février afin de garantir, aux premières vacances de printemps et jusqu'à sa fermeture mi-septembre, des conditions d'accueil satisfaisantes pour les clients ainsi que le respect des exigences en matière de sécurité.

Je le regrette autant pour l'activité économique de notre commune que pour les emplois saisonniers que nous proposons.

C'est avec satisfaction que je remercie et félicite l'ensemble des acteurs ayant contribué à la rénovation partielle des rues de notre village. Esthétisme, solidité et respect de la tradition s'y conjuguent avec harmonie. Nous envisageons désormais de poursuivre ces travaux sur d'autres voies, jusqu'à la place de l'église. Une étude est en cours.

Je vous souhaite un bel été en vous invitant à rester vigilants, notamment en respectant les consignes de prudence liées aux risques d'incendie et à l'accès aux massifs forestiers.

Xavier Arena

Sommaire

Infos mairie

Édito du Maire	p. 2
Bienvenue à Madame Stéphanie Cascino	p. 3
Réalizations 1 ^{er} semestre 2025	p. 3-4
Défense extérieure contre l'incendie (DECI)	p. 4
Projets à venir	p. 4
Urbanisme	p. 4
Téléalerte	p. 5
DICRIM	p. 5
Fermeture du camping	p. 5
Médiathèque	p. 5
CCAS	p. 6
Cérémonie du 8 mai 1945	p. 6
Élections municipales 2026	p. 6

Portrait

Ancrée dans sa Provence :	
le parcours inspirant d'une jeune Mursoise	p. 7

Associations

Le Foyer rural	p. 8
Le Comité des Fêtes	p. 9
Art Chi Zen	p. 9
Les Amis de l'Église de Murs	p. 10
Bacchus en Pays Mursois	p. 10
Ad' Optimum	p. 10

Patrimoine

Les d'Astaud Seigneurs de Murs	p. 11
--------------------------------------	-------

PNRL

Réduire la pollution lumineuse	p. 12
--------------------------------------	-------

Vie de la commune

Location de salles et du parc	p. 13
RAPPEL : OLD	p. 14
Quatre ans plus tard à la ferme des Rabots... ..	p. 14
A L'ombre du clocher	p. 14
Le billet du SIRTOM d'APT	p. 14

Quotidien

Infos pratiques et numéros utiles	p. 15
Commerces et artisans	p. 16

État civil	p. 16
------------------	-------

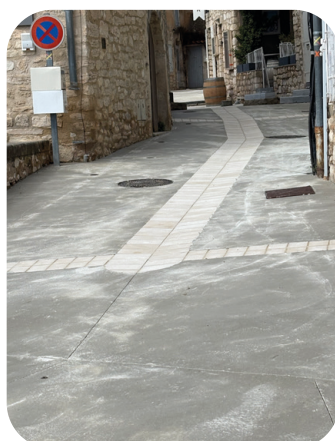
BIENVENUE À MADAME STÉPHANIE CASCINO

Madame Stéphanie Cascino, notre nouvelle secrétaire générale, a rejoint la Mairie de Murs le 3 juin dernier après avoir officié pendant 15 ans à la Communauté d'agglomération Terre de Provence, située à Eyragues (13). Elle fut d'abord Responsable du service Finances/RH/Assurances, puis Directrice du Pôle Ressources (Finances et Commande publique). Madame Cascino a effectué l'ensemble de sa carrière dans la fonction publique. Son arrivée à la Mairie de Murs s'inscrit dans une volonté de s'investir au sein d'une collectivité à taille humaine lui permettant d'exercer des missions pluridisciplinaires. Nous sommes heureux de l'accueillir parmi nous et lui souhaitons la bienvenue !



RÉALISATIONS 1^{er} SEMESTRE 2025

• Rénovation de la Rue du Brave Crillon en images.



RÉALISATIONS 1^{er} SEMESTRE 2025

- **Église** : toute l'électricité de l'église a été revue et remise aux normes
- **Espace composteur** : un espace a été aménagé, place des Vaudois, pour y accueillir un composteur communal qui devrait être installé dans le courant du mois de juin
- **Panneaux de signalisation** : Le provençal s'est invité sur nos panneaux de signalisation...



DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE (DECI)

DANS LE CADRE DE LA DECI

9 bâches à eau et 9 bornes d'incendie ont été installées et réparties dans la Commune.

Que signifie la couleur des bornes ?

Elle indique aux pompiers le débit disponible (pression d'eau), ce qui leur permet de savoir rapidement si la borne peut répondre à leurs besoins lors d'une intervention :

- **Rouge** : inférieur à 10bars
- **Jaune** : supérieur à 10bars
- **Bleu** : la borne est reliée directement aux bâches afin de permettre aux pompiers d'aspirer l'eau contenue dans ces bâches.



PROJETS A VENIR

- Étude lancée sur la continuité de **la réfection des rues du village**.
- **Rénovation de l'ancienne poste** : Vaucluse Ingénierie étudie le projet en partenariat avec les différents organismes spécialistes de logements sociaux.
- **Rénovation de la Cure** : étude de marché en cours faite par la Chambre de Commerce d'Avignon.
- Réflexion sur un éventuel **Bike Park** ?

URBANISME

De mai 2024 à Mai 2025, ont été déposés :

- 7 dossiers de permis de construire
- 14 dossiers d'autorisations préalables

TÉLÉALERTE

Il est conseillé à chaque administré de s'inscrire au service Téléalerte de la commune mis en place par la Mairie pour informer rapidement la population en cas de situation urgente ou exceptionnelle. Ces alertes se font par différents canaux : appels téléphoniques, SMS ou e-mails.

Cela peut concerner :

- Des risques naturels (inondations, incendies, séismes, etc...)
- Des incidents techniques (coupure d'eau, pollution, etc...)
- Des événements de sécurité (accidents, évacuations, etc...)

L'inscription se fait soit en mairie, soit en ligne sur le site de la Mairie : <https://communedemurs-vaucuse.fr>

Rubrique > je vis au quotidien /gestion des risques/service télé-alarme

DICRIM

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs.

Ce document obligatoire dans les communes exposées à des risques naturels a pour but de sensibiliser et informer la population et complète le **Plan communal de sauvegarde** qui organise la réponse de la commune face à une crise

Le DICRIM est consultable sur le site de la commune : <https://communedemurs-vaucuse.fr>

Rubrique > Je vis au quotidien/gestion des risques/DICRIM

FERMETURE DU CAMPING

Le camping Les Chalottes sera fermé pour toute la saison 2025, pour les raisons évoquées dans l'édito de Monsieur le maire.

Camping les chalottes **

Fermeture du camping pour toute la saison 2025

MÉDIATHÈQUE



La médiathèque Floret poursuit sa mission pédagogique en accueillant, chaque lundi matin pendant une heure, les élèves de CM1-CM2 accompagnés de leur instituteur Benjamin Monaco.

A cette occasion, notre bibliothécaire Chiara propose des séances de lecture autour de textes soigneusement sélectionnés, en lien avec les centres d'intérêt des enfants : danse, football, jeux vidéo, mais aussi fossiles, pierres, monnaies anciennes, animaux et bien d'autres sujets.

Ces séances incluent également des animations autour de grands classiques de la littérature. L'incipit de « Le Roman de Renard », en ancien français,

a été une découverte qui a rencontré un franc succès auprès des enfants. Ou encore la mythologie grecque, un univers que les enfants connaissent étonnamment bien.

En mars dernier, une rencontre exceptionnelle a eu lieu avec un spécialiste en numismatique, venu partager une partie de sa collection. Ce moment d'échange a permis aux enfants de présenter fièrement leurs propres « trésors », pour le plus grand plaisir de tous



édiathèque

04 90 72 95 08

mediatheque@communedemurs-vaucuse.fr

Lundi 16h 30 - 18h et samedi 10h 30 - 12h

CCAS

Déjeuner des aînés

Le déjeuner des aînés, avec ses 22 participants, s'est tenu le 1^{er} mars dans la salle Remourase. Convivialité et bonne humeur furent au rendez-vous.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

« ... Alors que le cycle des commémorations du 80^e anniversaire de la Libération se termine, dans un monde où les menaces se multiplient, où des menaces anciennes planent à nouveau sur le pays. Alors que les rapports de force internationaux se reconfigurent, souvenons-nous des sacrifices qu'une génération entière de Françaises et de Français a acceptés pour libérer le pays, pour le reconstruire et pour nous donner les moyens de notre souveraineté... »

Message de Monsieur S. Lecornu, ministre des Armées
et de Madame P. Miralles, ministre déléguée
auprès du ministre des Armées chargée de la mémoire
et des Anciens combattants



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Les élections municipales 2026 en France seront marquées par plusieurs réformes importantes touchant aussi bien les grandes métropoles que les petites communes.

Voici un aperçu des principaux changements à venir pour nos petites communes de moins de 1000 habitants :

- **Fin du panachage** : le système permettant aux électeurs de rayer ou d'ajouter des noms sur les listes est supprimé. Les électeurs devront désormais voter pour une liste complète sans modification possible.
- **Introduction du scrutin de liste paritaire** : désormais, les élections se feront via des listes complètes respectant la parité hommes-femmes.



INSCRIPTION SUR LISTES ÉLECTORALES

Soit en ligne : www.elections.interieur.gouv.fr, soit en Mairie.

Dans les 2 cas, les pièces justificatives suivantes seront demandées :
Carte Nationale d'Identité ou passeport et 1 justificatif de domicile

**ANCRÉE DANS SA PROVENCE :
LE PARCOURS INSPIRANT D'UNE JEUNE MURSOISE**

Ondine est née à Murs, a grandi à Murs, a débuté sa scolarité à Murs, a quitté Murs pour 6 années d'études supérieures à Montpellier...et...est revenue à Murs !



A Montpellier, Ondine a commencé une première année de médecine et a rapidement compris que la vue du sang lui posait problème - un frein évident pour suivre des études de médecine ! De ce fait, ce fut marche arrière pour se diriger vers une médecine auxiliaire, l'Ostéopathie*, utilisée en complément de la médecine traditionnelle. Motivée par l'intérêt pour l'humain, le désir de se sentir utile et d'aider la communauté, elle restait ainsi dans ce domaine médical, comme elle le souhaitait.

Ondine a toujours su que Murs serait l'endroit choisi pour s'établir et n'a jamais songé à pratiquer son métier ailleurs que dans cette belle région de France. Elle a ouvert son premier cabinet d'Ostéopathie à quelques kilomètres de chez elle : Gordes. Puis ouverture d'un deuxième cabinet à St-Saturnin-lès-Apt.

Torticolis, chevilles foulées, dos endoloris ou épaules luxées : rien ne résiste à notre ostéopathe. Et parce qu'elle est guidée par son amour des animaux, Ondine étend aussi son savoir-faire à nos compagnons à quatre pattes, en prenant soin d'eux avec la même bienveillance et attention qu'envers ses patients humains.

Ondine est un bel exemple de ces « Jeunes » qui, une fois leurs études terminées, choisissent de revenir s'installer au village, privilégiant une vie professionnelle alliant indépendance, liberté et passion pour la nature

**** L'Ostéopathie se base sur la manipulation manuelle des tissus, des articulations et des muscles pour prévenir, diagnostiquer, et traiter divers troubles fonctionnels.***

L'Ostéopathie vise à stimuler les mécanismes d'auto guérison du corps tout en soulageant la douleur et en améliorer le bien-être général.

QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE KINÉ ET OSTÉOPATHE ?

Si l'**ostéopathe** va traiter le corps entier en essayant de trouver l'origine de la douleur. De son côté, le **kinésithérapeute**, va utiliser des techniques de rééducation pour corriger les articulations des muscles, suite à une pathologie ou un accident. Les compétences de ces deux métiers sont complémentaires.

**RETROUVEZ LES COORDONNÉES DES 2 CABINETS D'ONDINE
DANS CE NUMÉRO RUBRIQUE QUOTIDIEN / NUMÉROS UTILES P.15**

FOYER RURAL

CARMENTRAN 2025

Le foyer rural de Murs remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles et des habitants de Murs pour leur participation à la réussite de notre dernier Carmentran.

La situation familiale exceptionnelle des membres du bureau ayant été particulièrement tendue cette année, nous remercions tout spécialement celles et ceux, membres ou non du foyer rural, qui se sont mobilisés pour prendre en main la réalisation de l'édition 2025 du Carmentran. Par leur soutien indéfectible et engagé, ils ont permis que cette année encore notre fête traditionnelle soit une réussite et accueille joyeusement près de 400 participants dans les rues fraîchement restaurées de notre village.

Nous remercions également la municipalité qui, par son soutien habituel, permet chaque année l'organisation sereine et fluide de la fête.

Merci à tous, et à l'année prochaine.

Le Foyer Rural

Toutes les photos du Carmentran peuvent être vues à la médiathèque/agence postale.

Merci à Pierre Catusse pour ces magnifiques photos souvenirs.

COMITÉ DES FÊTES

RETOUR SUR LES ÉVÈNEMENTS DE CE 1^{ER} SEMESTRE

- 23 mars : Loto



- 18 mai : Vide grenier



- 14 juin : Apéro Guinguette

À VENIR - FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ

- Samedi 19 juillet : **Soirée Moules Frites** au Parc de la Garenne
- Les 8/9/10/11 août : **Fête votive** de la Saint-Loup au Parc de la Garenne
- Dimanche 7 septembre : **Course des caisses à savon** dans la descente du Gros Chêne

Pour toute information concernant ces festivités estivales, consultez le « Comité des Fêtes de Murs » sur Facebook

ART CHI ZEN

Pendant toute la période estivale, des initiations seront proposées.

Contacteur Sylvia Artchizen 06 27 54 48 84 (SMS)



LES AMIS DE L'ÉGLISE DE MURS**Le 29 mai**

La procession de l'Ascension a repris pour la deuxième année consécutive son chemin vers l'église, marquant une tradition renouvelée de rassemblement.

Rénovation de 9 bancs de l'église.

9 bancs, vermoulus et pour certains inutilisables, ont été restaurés par l'association « L'Ouvroir di Bosco », structure d'accueil pour jeunes en rupture scolaire.

**RETENEZ CETTE DATE !**

Nombreux étaient ceux qui ont pu, l'an dernier, apprécier le concert donné par Madame Tania de Jong, soprano australienne. Madame de Jong a la gentillesse de nous proposer de revivre ce moment musical, avec un nouveau programme. Elle nous invite à venir l'écouter le **27 JUILLET 2025** en l'Église de Murs. Ce concert sera donné au profit de l'Association des Amis de l'église de Murs.

Nous vous y attendons très nombreux.

BACCHUS EN PAYS MURSOIS

Après deux années d'existence, Bacchus en pays Mursois a pris sa vitesse de croisière et vous invite à nous rejoindre, quelque soit votre niveau de connaissance.

Au fil des 16 séances, nous avons eu le plaisir de découvrir les vins de plusieurs régions, parmi lesquelles la Bourgogne, le Bordelais, la vallée du Rhône, le Ventoux, le Lubéron, l'Italie, etc...

Au cours du prochain semestre 2025, nous explorerons plusieurs thématiques parmi les suivantes : les vins de la région du Languedoc, une dégustation autour d'un mono-cépage (la syrah), les crémants et champagnes, une verticale permettant d'apprécier l'évolution d'un même vin à travers plusieurs millésimes, l'influence de la verrerie sur la dégustation d'un même vin, les accords entre vins et différents types de fromages...

Pour tous renseignements, vous pouvez joindre
Raymonde KISTLER au **06 16 34 14 89**
bacchusmursois84@orange.fr

AD' OPTIMUM

Tout au long de l'été, l'Association Ad'Optimum assurera les cours de Hatha Yoga. Elle vous donne rendez-vous tous les mercredis matin de 10 h à 11 h 30 dans la salle communale des Hauts de Remourase à Murs.

Pour tout renseignement et inscription,
merci de contacter Hélène Knobel

06 08 05 45 76

heleneknobel@orange.fr



LES D'ASTOUD SEIGNEURS DE MURS

La seigneurie de Murs a été la possession de la puissante famille d'Agoult depuis le début de la période féodale au XI^e siècle jusqu'au 24 septembre 1462 date à laquelle Foulques d'Agoult la cède à Poncet d'Astoud.

Les Astoud ou Astouaud (la première orthographe est plus fréquente dans les anciens documents) sont une ancienne famille comtadine connue depuis Pons 1^{er} né à Avignon vers 1220 et décédé en 1272. Il avait été chancelier du comte Raymond VII de Toulouse lequel, en récompense de plus de vingt ans de bons et loyaux services, lui fit don des seigneuries de Velleron en 1246 et de Mazan en 1248, que ses descendants conserveront jusqu'au début du XV^e siècle. Le Poncet d'Astoud premier seigneur de Murs est le descendant à la 6^e génération de Pons 1^{er} seigneur de Mazan et le fils cadet de Pons IV.

Les descendants de Poncet resteront seigneurs de Murs pendant 10 générations jusqu'au décès du dernier représentant de la branche aînée : le marquis Pierre-Antoine d'Astoud décédé dans les geôles républicaines de Carpentras le 17 septembre 1794.

On peut citer quelques événements remarquables concernant la dynastie mursoise des d'Astoud :

- **en 1503**, Jean d'Astoud concède des baux à long terme à 15 colons vaudois originaires du Piémont italien (des migrants avant la lettre), et en 1508 il conclut un « acte d'habitation » par lequel il consent à l'installation de plusieurs familles vaudoises sur le terroir du village.
- **en 1543**, la belle-sœur de François d'Astoud, fils de Jean, donne naissance sous son toit, à Murs à Louis des Balbes de Berton de Crillon plus connu sous le nom de « Crillon le brave » qui fut compagnon d'armes d'Henri IV et l'un des plus grands capitaines du 16^e siècle.
- **en 1545**, c'est sur les terres du même François d'Astoud, que se produit l'un des plus tragiques massacres de la croisade contre les vaudois quand le capitaine Mormoyron fit mettre le feu à l'entrée de la grotte de la Bérigoule où s'étaient réfugiés 25 femmes et enfants : il n'y eut aucun survivant. Avant de se retirer, les troupes de Mormoyron firent abattre tous les troupeaux autour de Murs. François fut la victime et non pas le complice de cette exaction. Sur un mode moins tragique, on a une preuve de l'affection que François portait aux Vaudois de Murs, ou à tout le moins à une vaudoise en particulier, puisqu'il eut un fils adultérin (on disait bâtard à son époque) avec Louise Talon fille d'une famille notoirement vaudoise.
- **en 1699**, Louise Aldonce d'Astoud, fille de Jean, baron de Murs, épouse Gaspard de Sade marquis de Mazan et deviendra de ce fait la grand-mère de Donatien de Sade le célèbre « Divin Marquis ».
- **en 1711**, Jean Baptiste d'Astoud, marquis de Murs, épouse Eléonore de Castagnéry fille d'un ancien ambassadeur du roi à la Sublime Porte (la Turquie) dont les armes sont représentées à côté de celles des d'Astoud sur le portail en fer forgé du château de Murs.



« FOYA QUI L'A »

Avec le décès de Pierre Antoine en 1794 s'éteint par les mâles la dynastie des d'Astoud qui avait présidé aux destinées de Murs sans discontinuer pendant plus de cinq siècles.

RÉDUIRE LA POLLUTION LUMINEUSE : CONCILIER NOS BESOINS TOUT EN RESPECTANT LA NUIT

Depuis un milliard d'années, la vie animale et végétale sur terre est réglée par l'alternance du jour et de la nuit. Mais il aura suffi de quelques dizaines d'années pour que la multiplication de zones éclairées partout sur la planète menace cet équilibre.

95 % des espèces de papillons français, 90 % des amphibiens et 20 % des oiseaux, reptiles et poissons sont nocturnes, tout comme 50 % des mammifères, parmi lesquels toutes les chauves-souris.

La commune de Murs est un haut lieu de biodiversité, en particulier autour des Gorges de Véroncle : la faune nocturne y est très riche et vulnérable.

La biodiversité nocturne, tout comme sa cousine diurne, rend des services essentiels à la vie sur Terre, comme la pollinisation, la régulation des ravageurs des cultures... Et comme pour les humains, l'alternance du cycle jour/nuit lui est essentielle.

Une récente étude allemande estime à environ 150 le nombre d'insectes tués par lampadaire et par nuit d'été. Rapporté aux 9 millions de points lumineux français, on peut avancer que plus d'un milliard d'insectes sont tués chaque nuit en été !

La lumière nocturne perturbe les cycles de vie des espèces, leurs déplacements, leur alimentation, leur comportement. Elle perturbe les migrations, favorise la prédation de certains insectes et trompe les prédateurs.

Concilier les besoins d'éclairage propres aux humains avec le respect de la vie sauvage nocturne est une nécessité. En évitant la pollution lumineuse de nos rues et jardins :

- la vie sauvage nocturne, le ciel étoilé et la santé humaine sont préservés,
- des économies d'énergie sont assurées.



Murin de Bechstein ©Jean-Michel BOMPAR



Hibou Grand-Duc © Imran SHAH

EN TANT QUE PARTICULIER, COMMENT AGIR ?

Des luminaires obsolètes et un éclairage excessif ou mal orienté irradient le ciel nocturne de lumière.

L'éclairage doit rester un outil fonctionnel pour éclairer précisément et efficacement : **de la lumière au bon endroit, au bon moment et à la bonne intensité.**

Éclairer si c'est nécessaire : Avant tout, il convient de se positionner sur l'utilité et l'efficacité des sources lumineuses. Celles en trop grand nombre devraient être supprimées. Diffuser la quantité de lumière suffisante en adaptant le type et la puissance de l'ampoule permet souvent des économies d'énergie.

Éclairer quand c'est nécessaire

Utiliser le matériel adéquat : Le choix du matériel adapté permet de minimiser les déperditions lumineuses, les nuisances comme l'éblouissement ou l'éclairage inutile des milieux environnants.

Éclairer où c'est nécessaire : L'orientation du flux lumineux doit être soignée afin de n'éclairer que la surface utile.

sophie.bourlon@parcduluberon.fr

POUR ALLER PLUS LOIN : www.parcduluberon.fr/pollution-lumineuse

LOCATION DE SALLES ET DU PARC

La commune met à disposition plusieurs lieux, à titre gracieux ou payant selon les conditions de location.

SALLE POLYVALENTE « LES HAUTS DE REMOURASE »

Superficie : 103 m² - tout type d'événement : mariage, anniversaire, repas, séminaire d'entreprise, réunion d'association...

- Contribuables de Murs..... 150 € (forfait WE)
- Personnes non contribuables de Murs..... 210 € par jour (en semaine)
420 € (forfait WE)
- Association dont le siège est situé à Murs Gratuit
et organismes auxquels la commune adhère
- Association dont le siège n'est pas à Murs 150 € par jour
- Stage d'une semaine..... 360 € (forfait semaine)
- Frais de participation pour les Associations..... 50 € (forfait annuel)
et autres organismes utilisant la salle à l'année
pour des activités lucratives/payantes

Caution : quelque soit la durée de location..... 500 €



SALLE FLORET

Peut être mise à disposition de particuliers, d'associations ou d'organismes extérieurs.

- Contribuables ou Associations de Murs..... Gratuit
- Location à des fins commerciales 30 € par jour
aux contribuables et associations de Murs 100 € (forfait semaine)
- Personnes et associations..... 30 € par jour
ne résidant pas à Murs 150 € (forfait semaine)

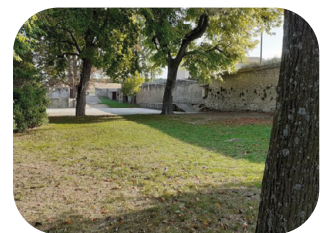
Caution : quelque soit la durée de location..... 500 €



PARC DE LA GARENNE

- Contribuables de Murs..... 250 €
- Extérieurs 350 €
- Manifestations d'enfants de Murs..... Gratuit
- Associations dont le siège est situé à Murs Gratuit

Caution : quelque soit la durée de location..... 200 €



En cas de manque ou détérioration :

les sommes suivantes devront être remboursées en intégralité et seront déduites de la caution :

Table : 50 € l'unité

Chaise : 15 € l'unité

Banc : 25 € l'unité

NOUS CONTACTER : 04 90 72 60 00

RAPPEL

O L D : OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

Le guide du débroussaillage réglementaire est consultable et téléchargeable sur le site de la commune

QUATRE ANS PLUS TARD À LA FERME DES RABOTS...

C'est un demi-hectare de terre, actuellement cultivée en permaculture.

Aucun traitement n'est utilisé. La terre est amendée avec du broyât, compost ou crottin de cheval. Aromatiques et plantes « compagnon » sont utilisées pour repousser ravageurs et maladies. Des arbres fruitiers et des fleurs ont été plantés au milieu des cultures pour alterner les zones d'ombre et de lumière et attirer les pollinisateurs.

Les clients mursois et des alentours (Joucas, Gordes, Lioux) commandent par téléphone, sont livrés ou passent à l'exploitation (sur Rdv) et repartent avec des produits frais de saison :

œufs frais, légumes de saison, fleurs, fruits, safran, tisanes

Un pari écologique à taille humaine réussi !

Du lundi au vendredi de 8 h à 18 h, commandes au **06 03 45 24 38**



A L'OMBRE DU CLOCHER

Il y a tout juste un siècle, paraissait ce recueil de contes dont un extrait fut publié dans le dernier Murs Infos (décembre).

Ces nouvelles attestent d'un temps jadis, racontant notre belle Provence, dépeignant des personnages hauts en couleurs! Vous y reconnaîtrez probablement des lieux, des noms de ferme, peut-être même des histoires que vous avez entendues !

Ce recueil a été ré-édité. Il est en consultation et en commande à l'agence postale de Murs ou directement auprès de Françoise Berry et Jean-Louis Jouhet :

fram berry@orange.fr ou **06 04 18 31 91**

jouhet.jean-louis@orange.fr ou **04 90 72 61 71**

**Présentation
du recueil
et lecture**

**Jeudi 3 juillet
17h30**

Médiathèque Floret

LE BILLET DU SIRTOM D'APT

Luttons contre les idées reçues !

« De toute façon, il ne sert à rien de trier, puisque tous les déchets vont dans la même benne... »

Tous les déchets sont triés selon leur nature. Après être arrivés au quai de transfert du SIRTOM d'Apt, où ils sont déposés dans deux fosses différentes selon qu'il s'agit d'ordures ménagères ou de tri sélectif (le carton, le verre et le textile ayant des filières distinctes), ils sont acheminés au centre de tri de Vedène où ils sont séparés selon leur matériau et selon leur forme pour un recyclage optimal.

Délaissez donc ce préjugé néfaste pour notre planète et nos économies !

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

04 90 72 60 00Ouvert du lundi au samedi : 9h - 12h
Fermée le mercredi

AGENCE POSTALE

04 90 72 60 30Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 13h30 - 15h50
Heure limite de dépôt : 14h20

MÉDIATHÈQUE

04 90 72 95 08

Lundi : 16h30 - 18h / Samedi : 10h30 - 12h

DÉCHETTERIE D'APT

Quartier Salignan - 84400 Apt

04 90 04 80 21Ouverte du lundi au vendredi :
8h - 12h et 14h - 17h (fermée le jeudi matin)
Samedi : 8h - 12h et 13h - 17h

RECYCLERIE / RESSOURCERIE D'APT

479 Av. de Roumanille - 84400 Apt

06 83 49 55 90

Ouverte du lundi au vendredi de 14h à 17h50

COLLECTE DES POUBELLES

Lundi et vendredi toute la commune
(centre village, quartiers, hameaux...)
+ **mercredi** : centre village

LES ENCOMBRANTS

Les encombrants peuvent être enlevés par
La Recyclerie d'Apt :
le 1^{er} jeudi de chaque mois.

- Contacter la mairie en amont pour se signaler et préciser les objets à enlever.
- Ces derniers doivent être déposés devant chez soi la veille au soir du passage.

DÉCHETTERIE VÉGÉTALE DE MURS

sur demande en Mairie : **04 90 72 60 00**

AFFICHAGE D'ÉVÉNEMENTS LOCAUX

- Panneau d'affichage de la mairie.
- Panneau d'affichage à l'entrée des Plaines
- Mur de l'école pour les banderoles.
- Hors agglomération : aux poubelles route de Sault.

DÉBROUSSAILLEMENT ET FEUX

Pour toutes informations, voir le site de la commune :
www.communedemurs-vauchuse.fr

NUMÉROS UTILES

URGENCES À CONNAÎTRE

SAMU 15**POMPIERS 18****GENDARMERIE NATIONALE 17**GENDARMERIE DE GORDES **04 90 72 01 01**

HÔPITAL D'APT

URGENCES 04 90 04 33 00**MAISON MÉDICALE 04 90 74 17 95**

S'adresser aux urgences

du lundi au vendredi : 20h30 - 22h30*samedi* : 15h - 18h et 20h30 - 22h30*dimanche et jours fériés* : 10h - 12h, 15h - 18h
et 20h30 - 22h30

CABINETS MÉDICAUX

GORDES 09 61 65 19 56**ROUSSILLON :**

- Dr Canolle : **04 90 05 64 90**
- Dr Ragasse : **04 90 05 84 14**

INFIRMIER(ES)

GORDES 04 90 72 03 86

PHARMACIES

GORDES 04 90 72 02 10**ROUSSILLON 04 90 05 66 15**

OSTÉOPATHE D.O.

ONDINE PONCE**06 71 06 93 13**

enfant-adulte-canin.

Consultation sur rendez-vous au cabinet et à domicile.

- Place du château à Gordes
- Maison de la santé
54 chemin Saint Roch à St-Saturnin-lès-Apt

SÉNIORS

Service ALLOBUS Lou Pasquié

Activités, rencontres, sorties, courses etc...

06 48 20 81 54

BUS INTERCOMMUNAL

Le lien**04 90 04 49 70 / 07 85 10 33 80**2^e et 4^e jeudi du mois de 9h à 12h

au Terrain de boules au Parc de la Garenne

lelien@paysapt-luberon.fr

ZOU BUS DÉPARTEMENTAL

04 90 82 07 35 ou 04 86 88 50 50

COMMERCES ET ARTISANS

LE CRILLON

Hôtel restaurant bar

04 90 72 60 31

Rue du brave Crillon

Facebook : Le Crillon

Site : www.provence-hotel-gordes.com



FERME DES RABOTS

Vente de fruits de saison,

légumes et œufs

Pour toute commande :

04 90 72 60 98

06 03 45 24 38

(SMS seulement)

POTERIE

Atelier et magasin

04 90 72 61 13

Montée de St Loup

PRODUITS DE LA RUCHE

Vente de miel

04 90 72 05 82

La Charlesse, route de Gordes

PIZZA CHRIS

Food truck

06 09 39 45 68

Entrée du Parc de la Garenne :

dimanche à partir de 18h

VVF pendant les vacances scolaires :

mercredi à partir de 17h30

ÉTAT CIVIL DE JANVIER À FIN MAI 2025

NAISSANCES

Siméon GARCIA, le 30 mars

Léon, Alexandre, Virgil RICHAUD, le 25 mai

DÉCÈS

Monsieur Serge JARRE, le 3 février

Monsieur Paul GASTAUD, le 1^{er} mars



BULLETIN MUNICIPAL DE LA MAIRIE DE MURS

Mairie de Murs - 84220 Murs

Ouverte au public : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : de 9h à 12h.

Tél : 04 90 72 60 00

Courriel : accueil@communedemurs-vaucluse.fr

Site : www.communedemurs-vaucluse.fr

 **Restez connectés**

Pour suivre toutes les actualités de Murs, abonnez-vous à la page Facebook « mairie de Murs »

LE "MURS INFOS" EST TÉLÉCHARGEABLE SUR LE SITE.

Crédits photos

Couverture : C. Nollet - p.3 : C. Nollet - p.4 : C. Ristori, B. King, C. Nollet - p.5 : C. Ristori - p.6 : C. Nollet, B. King - p.7 : A. Egger - p.8 : S. Ponce - p.9 : J. Bautista, C. Nollet - p.10 : P. Flaud, R. Kistler - p.12 : PNRL - p.13 : Mairie de Murs - p.14 : N. Ruffat-Westling - Dernière de couverture : B. King - Images d'illustrations : @Freepik

Ne pas jeter sur la voie publique, pensez au tri ! 

Directeur de publication : le Maire, M. Xavier Arena - Coordination et rédaction : Catherine Nollet

Mise en page : M Imprimer, Apt - mimprimer@outlook.com - Imprimeur : L'Imprim' -  - 84400 Apt - Tél. 04 90 74 12 33